

Mai 2018

Le cycle d'actions pour les seniors se poursuit jusqu'à l'été (02/05-2018)

Après une conférence avec le gériatre Gérard Simon, un atelier à destination des seniors permettra à ces derniers de travailler leur force et leur forme à compter du 11 mai.



Le docteur Gérard Simon, Lydie Baumgartner du CCAS et Maryline Melo de la Mutualité française ont animé cette conférence. La Mutualité française conduira aussi l'atelier à venir.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Morvillars, représenté par Lydie Baumgartner, avec la collaboration de la Mutualité Française, a accueilli Maryline Melo, chargée de projets prévention et le docteur Gérard Simon, gériatre, pour animer une conférence sur le thème « La prévention, alliée du bien vieillir ». Une petite vingtaine de personnes âgées de Morvillars et des environs est venue y assister. L'occasion de comprendre que le vieillissement a trois facteurs : les gènes, l'environnement et le milieu où l'on vit, et l'hygiène de vie.

Le programme d'actions et de prévention à destination des personnes âgées va se poursuivre avec la mise en place d'un atelier intitulé « Force et forme au quotidien, réveillez le Popeye qui est en vous » mené par la Mutualité française. Ce cycle de huit semaines a pour objectifs de préserver la forme des seniors avec des exercices adaptés aux capacités de chacun et ainsi permettre de continuer à réaliser aisément les gestes de la vie quotidienne. Mieux, le travail mené durant ces ateliers permet de développer en douceur l'endurance, la force et la souplesse.

Complémentaires, les séances permettent de faire le point à chaque fois sur les capacités physiques et les faire évoluer durant les huit semaines pour, enfin, mesurer les compétences acquises en fin d'ateliers.

Ce cycle de séances aura lieu dans la salle de la mairie articulée comme suit : deux séances en journées complètes le vendredi 11 mai et lundi 2 juillet et douze séances de 14 h à 15 h 30 tous les mercredis à partir du 16 mai jusqu'au 27 juin 2018 et du lundi 28 mai jusqu'au 25 juin.

Renseignements et réservations auprès de Maryline Melo par mail maryline.melo@bfc.mutualite.fr ou 06 71 65 67 65. Ou à la mairie de Morvillars : contact@morvillars.fr ou 03 84 27 80 36

8 en semaines la durée de l'atelier « Force et forme au quotidien, réveillez le Popeye qui est en vous ».

MORVILLARS 02/05/2018

Le cycle d'actions pour les seniors se poursuit jusqu'à l'été

Après une conférence avec le gériatre Gérard Simon, un atelier à destination des seniors permettra à ces derniers de travailler leur force et leur forme à compter du 11 mai.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Morvillars, représenté par Lydie Baumgartner, avec la collaboration de la Mutualité Française, a accueilli Maryline Melo, chargée de projets prévention et le docteur Gérard Simon, gériatre, pour animer une conférence sur le thème « La prévention, alliée du bien vieillir ». Une petite vingtaine de personnes âgées de Morvillars et des environs est venue y assister. L'occasion de comprendre que le vieillissement a trois facteurs : les gènes, l'environnement et le milieu où l'on vit, et l'hygiène de vie.

Le programme d'actions et de prévention à destination des personnes âgées va se poursuivre avec la mise en place d'un atelier intitulé

8 en semaines la durée de l'atelier « Force et forme au quotidien, réveillez le Popeye qui est en vous ».



Le docteur Gérard Simon, Lydie Baumgartner du CCAS et Maryline Melo de la Mutualité française ont animé cette conférence. La Mutualité française conduira aussi l'atelier à venir.

« Force et forme au quotidien, réveillez le Popeye qui est en vous » mené par la Mutualité française. Ce cycle de huit semaines a pour objectifs de préserver la forme des seniors avec des exercices adaptés aux capacités de chacun et ainsi permettre de continuer à réaliser aisément les gestes de la vie quotidienne. Mieux, le travail mené durant ces ateliers permet de développer en douceur l'endurance, la force et la souplesse.

Complémentaires, les séances permettent de faire le point à chaque fois sur les capacités physiques et les faire évoluer durant les huit semaines pour, enfin, mesurer les compétences acquises en fin d'ateliers.

Ce cycle de séances aura lieu dans la salle de la mairie articulée comme suit : deux séances en journées complètes le vendredi 11 mai et lundi 2 juillet et douze séances de 14 h à 15 h 30 tous les mercredis à partir du 16 mai jusqu'au 27 juin 2018 et du lundi 28 mai jusqu'au 25 juin.

> Renseignements et réservations auprès de Maryline Melo par mail maryline.melo@bfc.mutualite.fr ou 06 71 65 67 65. Ou à la mairie de Morvillars : contact@morvillars.fr ou 03 84 27 80 36

Geste désespéré (05/05/2018)

Le parquet de Belfort a ordonné une autopsie à l'institut médico-légal de Besançon pour déterminer les causes de la mort d'un homme âgé d'une trentaine d'années.

Son corps a été retrouvé par les pompiers des Tourelles, jeudi soir vers 21 h. Ils avaient été appelés par des promeneurs qui avaient aperçu un homme pendu à une structure de pont dans la localité. Malgré leur intervention rapide et le renfort de médecins, les secours n'ont pu que constater le décès du malheureux. L'enquête qui a été ouverte par les gendarmes de la communauté de brigades de Grandvillars tend, à ce stade, de privilégier la thèse d'un geste désespéré pour expliquer la mort de la victime.

L'Odyssée du cirque pressée de s'installer à Morvillars (07/05/2018)

Bavilliers : un camion grue est venu vendredi remettre d'aplomb l'un des deux bungalows qui abritent actuellement l'association. Les réparations sont quotidiennes.



Du provisoire qui va durer encore plus d'une année.

« Nous sommes vraiment impatients de pouvoir déménager. Tous les jours nous avons quelque chose à réparer... » Vendredi après-midi Christiane Gibert, la présidente de l'Odyssée du cirque, avait fait appel aux grands moyens, en l'occurrence un camion-grue pour remettre d'aplomb l'un des deux bungalows, qui abrite le secrétariat. « Depuis que nous avons déménagé de l'arrière du Chênois, c'est toujours un peu problématique avec les infiltrations d'eau, le sol qui n'est pas plat, l'un des éléments penchait et il convenait aussi de revoir l'étanchéité et l'électricité » explique-t-elle.

Avec l'aide de Serge Verrier, bénévole à l'Odyssée depuis de nombreuses années et l'équipe en place, l'affaire fut rondement menée mais il devient aux yeux de tous ceux, qui fréquentent l'Odyssée, nécessaire que les choses se concrétisent rapidement à Morvillars, sur le nouveau point de chute de l'Odyssée. « Les dossiers sont en cours, il faudrait que nous puissions signer le compromis de vente le plus vite possible et que nous avancions sur le financement » conclut la présidente, qui souhaite toujours pouvoir se réinstaller sur un nouvel espace à l'été 2019.

« Les dossiers sont en cours, il faudrait que nous puissions signer le compromis de vente le plus vite possible et que nous avancions sur le financement. »

Christiane Gibert Présidente de l'Odyssée du cirque

Le bourg centre métamorphosé (09/05/2018)

Trois projets d'envergure sont actuellement envisagés par la municipalité. Entre autres, la requalification du château entraînera le déménagement de neuf associations, qui devront être relogées ailleurs.



La médiathèque aurait pour vocation de devenir un pôle multi générationnel.

Il y a encore un – grand - pas entre les dossiers montés pour obtenir les financements et le lancement des réalisations mais les trois dossiers présentés au conseil lundi soir devraient changer considérablement la physionomie du village. Par ordre d'importance, la requalification du château communal en centre d'affaires se profile de jour en jour et les études devraient permettre d'avancer dans le courant de l'année.

Qu'elles soient de faisabilité et de besoins, ou environnementales, sur l'ensemble du secteur, ou encore portant sur le financement ou sur la faisabilité architecturale, ces études devraient permettre aux élus d'avoir toutes les cartes en mains pour décider. Mais « l'addition monte vite » explique Françoise Ravey et il en coûtera 91 598 €, soit une fois obtenues les aides de l'Etat espérées une charge de 31 598 € pour la commune.

Mais qui dit requalification du château dit aussi déménagement des associations qui sont neuf à être hébergées dans ses murs. Où ? L'option retenue à l'unanimité par les élus est de consacrer le rez-de-chaussée de la médiathèque aux associations en optimisant la mutualisation des locaux et l'étage à la maison des jeunes. Car les charges de fonctionnement sont colossales et s'élèvent à 116 750 € pour 208 € de recettes !

Quant à la médiathèque elle serait transférée dans la Tour Carrée, « un lieu idéalement situé pour permettre de réajuster sa fonctionnalité et l'occasion de restaurer un patrimoine remarquable. » Mais il en coûterait tout de même 103 000 € dont 31 000 à la charge de la commune. Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

La suite des débats devait apporter son lot de surprises pour les élus puisque Françoise Ravey a indiqué qu'il convenait de réfléchir à la destruction du gymnase dont la réhabilitation à hauteur de 1,2 million

d'euros coûterait plus cher qu'un neuf, ainsi que celle de la halle attenante : des structures obsolètes aujourd'hui pour la commune.

Un nouveau gymnase pourrait voir le jour sur le terrain de football inutilisé aujourd'hui tandis que « la halle qui fait tache serait transformée en parking. » Des projets d'envergure qui devraient changer la physionomie du centre bourg et pour lesquels des financements sont possibles.

« Je vais revenir à la charge »

La candidature auprès Stéphane Bern chargé d'une mission sur le sauvetage du patrimoine en péril afin de pouvoir faire partie des dossiers qui pourraient bénéficier du tirage exceptionnel du loto et d'un nouveau jeu de grattage n'a pas été retenue. Quelques 2000 dossiers ont été déposés et 200 seulement ont été retenus a fait savoir par mail le célèbre animateur à Françoise Ravey. Mais pas celui du château. Pas de quoi décourager la première magistrat qui « va toutefois revenir à la charge ! »

« 1,2 million d'euros, c'est ce que coûterait la réhabilitation du gymnase. Il reviendrait moins cher d'en construire un neuf. »

MORVILLARS 09/05/2018

Le bourg centre métamorphosé



La médiathèque aurait pour vocation de devenir un pôle multi-générationnel.

Trois projets d'envergure sont actuellement envisagés par la municipalité. Entre autres, la requalification du château entraînera le déménagement de neuf associations, qui devront être rélogées ailleurs.

Il y a encore un - grand - pas entre les dossiers montés pour obtenir les financements et le lancement des réalisations mais les trois dossiers présentés au conseil hier soir devraient changer considérablement la physionomie du village. Par ordre d'importance, la requalification du château communal en centre d'affaires se profile de jour en jour et les études devraient permettre d'avancer dans le courant de l'année.

Qu'elles soient de faisabilité et de besoins, ou environnementales, sur l'ensemble du secteur, ou encore portant sur le financement ou sur la faisabilité architecturale, ces études devraient permettre aux élus d'avoir toutes les cartes mains pour décider. Mais « l'addition monte vite » explique Françoise Ravey et il en coûtera 91 598 €, soit une fois obtenues

les aides de l'Etat espérées une charge de 31 598 € pour la commune.

Mais qui dit requalification du château dit aussi déménagement des associations qui sont neuf à être hébergées dans ses murs. Où ? L'option retenue à l'unanimité par les élus est de consacrer le rez-de-chaussée aux associations en optimisant la mutualisation des locaux et l'étage à la maison des jeunes. Car les charges de fonctionnement sont colossales et s'élèvent à 116 750 € pour 208 € de recettes !

Quant à la médiathèque elle serait transférée dans la Tour Carrée, « un lieu idéalement situé pour permettre de réajuster sa fonctionnalité et l'occasion de restaurer un patrimoine remarquable. » Mais il en coûterait tout de même 103 000 € dont 31 000 à la charge de la commune. Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

La suite des débats devait apporter son lot de surprises pour les élus puisque Françoise Ravey a indiqué qu'il convenait de réfléchir à la destruction du gymnase dont la réhabilitation à hauteur de 1,2 million d'euros coûterait plus cher qu'un neuf, ainsi que celle de halle attenante des structures obsolètes aujourd'hui pour la commune.

Un nouveau gymnase pourrait voir le jour sur le terrain inutilisé aujourd'hui tandis que « la halle qui fait tache serait transformée en parking. » Des projets d'envergure qui devraient changer la physionomie du centre bourg et pour lesquels des financements sont possibles.

« Revenir à la charge » auprès de Stéphane Bern

La candidature déposée auprès de Stéphane Bern, chargé par Emmanuel Macron d'une mission sur le sauvetage du patrimoine en péril, afin de faire partie des dossiers qui pourraient bénéficier du tirage exceptionnel du loto et d'un nouveau jeu de grattage n'a pas été retenue. Quelques 2000 dossiers ont été déposés et 200 seulement ont été retenus a fait savoir par mail le célèbre animateur à Françoise Ravey. Mais pas celui du château. Pas de quoi décourager le premier magistrat qui « va toutefois revenir à la charge ! »



Stéphane Bern. Archives

1,2 million d'euros, c'est ce que coûterait la réhabilitation du gymnase. Il reviendrait moins cher d'en construire un neuf.

Les collégiens font dialoguer 1918 avec 2018 (10/05/2018)

Au collège Lucie-Aubrac, les élèves de troisième viennent de présenter un spectacle inspiré par leurs recherches sur la guerre de 14-18, fruit d'une année de travail.



Louise Lévêque, metteur en scène, deux profs de lettre et Sandrine Bozzoli (prof d'histoire).



Louise Lévêque, le metteur en scène donnant les derniers conseils aux 80 élèves de 3 e.

Sandrine Bozzoli, professeur d'histoire, ainsi que les autres professeurs de lettres et d'histoire, et le metteur en scène, Louise Lévêque, directrice artistique de la compagnie « Vivre dans le Feu » ont travaillé toute une année avec tous les élèves de 3e, sur un projet d'écriture autobiographique et historique, sous forme de poème documentaire sur les années 1918 et 2018, traitant la thématique de la Grande Guerre et du quotidien des élèves d'aujourd'hui.

Des phrases interrogatives

Après avoir fait des recherches aux archives départementales de Belfort, dans les articles de presse de l'époque, consulté des cartes postales, des courriers adressés au maire de Morvillars (la commune accueillant durant la guerre un hôpital militaire) et des éphémérides du Belfortain Louis Herbelin, metteur en scène, professeurs et élèves ont monté un spectacle intitulé « Où ? 1918-2018 ».

Où va-t-on ? D'où vient-on ? La caractéristique principale de ce spectacle est que les acteurs ne s'y sont exprimés qu'avec des phrases interrogatives concernant l'identité et les préoccupations des collégiens aujourd'hui, la guerre et les interrogations des habitants du Territoire de Belfort en 1918.

En plein air, devant une cinquantaine de spectateurs dont Joseph Schmauch, directeur des archives départementales, Gérard Oustric, de l'inspection académique, Michaël Verry, directeur de l'ONACVG de Belfort, le principal du collège, les professeurs et les parents, les 80 élèves de 3e divisés en quatre groupes ont pendant trente-cinq minutes déclamé avec vérité, avec émotion, avec recherche et quelquefois avec le trac, des questions pleines de bon sens et rappelant de tristes souvenirs sur cette terrible année de guerre en 1918.



Les collégiens font dialoguer 1918 avec 2018



Louise Lévêque, metteur en scène, deux profs de lettre et Sandrine Bozzoli (prof d'histoire).

Au collège Lucie-Aubrac, les élèves de troisième viennent de présenter un spectacle inspiré par leurs recherches sur la guerre de 14-18, fruit d'une année de travail.

Sandrine Bozzoli, professeur d'histoire, ainsi que les autres professeurs de lettres

et d'histoire, et le metteur en scène, Louise Lévêque, directrice artistique de la compagnie « Vivre dans le Feu » ont travaillé toute une année avec tous les élèves de 3^e, sur un projet d'écriture autobiographique et historique, sous forme de poème documentaire sur les années 1918 et 2018,

traitant la thématique de la Grande Guerre et du quotidien des élèves d'aujourd'hui.

Des phrases interrogatives

Après avoir fait des recherches aux archives départementales de Belfort, dans les articles de presse de l'époque, consulté des cartes postales, des courriers adressés au maire de Morvillars (la commune accueillait durant la guerre un hôpital militaire) et des éphémérides du Belfortain Louis Herbolin, metteur en scène, professeurs et élèves ont monté un spectacle intitulé « Où ? 1918-2018 ».

Où va-t-on ? D'où vient-on ? La caractéristique principale de ce spectacle est que les acteurs ne s'y sont exprimés qu'avec des phrases interrogatives concernant l'identité et les préoccupations des collégiens aujourd'hui, la guerre et les interrogations des habitants du Territoire de Belfort en 1918.

En plein air, devant une cinquantaine de spectateurs dont Joseph Schmauch, directeur des archives départementales, Gérard Oustric, de l'Inspection académique, Michaël Verry, directeur de l'ONACVG de Belfort, le principal du collège, les professeurs et les parents, les 80 élèves de 3^e divisés en quatre groupes ont pendant trente-cinq minutes déclaré avec vérité, avec émotion, avec recherche et quelquefois avec le trac, des questions pleines de bon sens et rappelant de tristes souvenirs sur cette terrible année de guerre en 1918.



Louise Lévêque, le metteur en scène donnant les derniers conseils aux 80 élèves de 3^e.

Une barrière pour interdire la rue du Stade (11/05/2018)



Bien que l'esplanade du château soit interdite aux véhicules et afin de renforcer la sécurité aux abords de l'école, le conseil municipal a pris la décision de poser une barrière interdisant l'accès au château et au stade. L'accès est réservé aux porteurs d'un badge. Attention ! Des contrôles seront effectués périodiquement, les contrevenants s'exposent à une verbalisation.

Les travaux d'accessibilité de la mairie vont être lancés (12/05/2018)

Les travaux seront lancés le 22 mai à la mairie, pour une durée prévue de trois mois. Quant aux aménagements des abords de l'école, ils débiteront fin juin.



Une entrée provisoire sera fléchée durant la durée des travaux. Archives

Outre les projets pour le futur centre bourg (ER du 9 mai), les élus, lors de leur dernière réunion, ont délibéré sur quelques autres dossiers.

Les travaux d'accessibilité de la mairie commenceront le 22 mai prochain. Le secrétariat de mairie et de l'Agence postale seront déménagés les 18, 19 et 20 juin et la mairie sera donc fermée au public tandis qu'une entrée provisoire sera fléchée durant les trois mois de la phase des travaux. Quant aux aménagements des abords de l'école, ils débiteront fin juin.

Médiathèque

Une convention sera signée avec le Conseil départemental entre la médiathèque départementale et celle de la commune pour créer un lien entre elles et permettre à la population d'accéder à la culture sans distinction d'âge ou de condition sociale.

Services divers

La commune renouvellera son adhésion au service informatique ainsi qu'au service de remplacement qui permet de mettre à disposition des communes des agents non titulaires en cas de besoin.

MORVILLARS 12/05/2018

Les travaux d'accessibilité de la mairie vont être lancés

Les travaux seront lancés le 22 mai à la mairie, pour une durée prévue de trois mois. Quant aux aménagements des abords de l'école, ils débiteront fin juin.

Outre les projets pour le futur centre bourg (ER du 9 mai), les élus, lors de leur dernière réunion, ont délibéré sur quelques autres dossiers.

Les travaux d'accessibilité de la mairie commenceront le 22 mai prochain. Le secrétariat de mairie et de l'Agence postale seront déménagés les 18, 19 et 20 juin et la mairie sera donc fermée au public tandis qu'une entrée provisoire sera fléchée durant les trois mois de la phase des travaux.

visoire sera fléchée durant les trois mois de la phase des travaux. Quant aux aménagements des abords de l'école, ils débiteront fin juin.

Médiathèque

Une convention sera signée avec le Conseil départemental entre la médiathèque départementale et celle de la commune pour créer un lien entre elles et permettre à la population d'accéder à la culture sans distinction d'âge ou de condition sociale.

Services divers

La commune renouvellera son adhésion au service informatique ainsi qu'au service de remplacement qui permet de mettre à disposition des communes des agents non titulaires en cas de besoin.

3 mois, la durée des travaux à la mairie.

Une entrée provisoire sera fléchée durant la durée des travaux. Archives

Les collégiens sensibilisés aux risques ferroviaires (15/05/2018)



A droite ,Olivier Pioche ,responsable des contrôleurs S N C F et Olivier De Conto , responsable du Service de la conduite. dialoguant avec les élèves .

Avec le début des essais sur la ligne Belfort-Delle, l'électrification (25 000 V) qui commence le 25 mai, les simulations de départs et arrêts avec voyageurs par la suite, et l'ouverture officielle le 9 décembre, Djékodjim Abderamane-Dillah, le principal du collège Lucie-Aubrac de Morvillars, et Isabelle Jeandemange, assistante prévention sécurité, avec le soutien de l'Inspection d'académie, ont lancé une campagne de sensibilisation et de prévention aux risques ferroviaires.

Quinze classes, soit environ 400 élèves, ont assisté ce lundi à une conférence donnée par Olivier Pioche, responsable des contrôleurs SNCF, et Olivier De Conto, responsable du Service de la conduite.

À l'aide de la vidéo, dialoguant avec les élèves sur des faits réels, sur leurs conséquences bénignes ou très graves, les intervenants ont passé une heure avec des groupes de deux classes à parler de l'utilisation des trains, des passages à niveau, du respect du matériel et du personnel et des méfaits dus à l'inattention, les jeux dangereux et le vandalisme.

Avis de décès : madame Sophie Cramatte (12/05/2018)

Avis de décès

12/05/2018

MORVILLARS

Shana GAROUI, sa fille ;
Marie-José CRAMATTE, sa maman ;
Ses sœurs, son beau-frère, neveux et nièces ;
Yann, son ami, et ses filles ;
Les familles parentes et alliées

ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Sophie CRAMATTE

à l'âge de 46 ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.
Sophie repose au funérarium Henner, à Grandvillars, où les
visites peuvent lui être rendues, ce jour, jusqu'à 12 h.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Avis de décès : monsieur José Maria Viellard (16/05/2018)

Avis de décès

16/05/2018

MÉZIRÉ - MORVILLARS

Mr et Mme Serge VIELLARD ;
Et toute la famille

ont la douleur de vous faire part du décès de

***Monsieur José-Maria Olivier François
VIELLARD***

survenu le 3 mai 2018, le jour de ses 31 ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Le mur de la discorde divise deux commerçants (18/05/2018)

Le long de la RD 19, deux commerçants, un garagiste et un boulanger-pâtissier, sont désormais séparés par un mur qui crée la polémique. Explications.



De l'autre côté du mur, le garagiste, Eric Bernard. Photos Lionel VADAM



Marion et Yohann Klopfenstein devant leur boulangerie.



Ce n'est pas le mur de la honte, n'exagérons rien. Mais l'apparition lundi d'une solide clôture en gabions remplis de grosses pierres n'a pas fait plaisir à Yohann et Marion Klopfenstein, qui exploitent une boulangerie-pâtisserie à Morvillars, dans une ancienne station-service le long de la RD 19.

« Vous vous rendez compte, nos clients ont maintenant beaucoup de difficultés à se garer et à ressortir pour reprendre la route. Le midi, c'est particulièrement gênant, qu'est-ce que ça va être dimanche matin, quand nous avons 300 clients ! ».

« Ce mur nous empêche de travailler correctement »

Car la configuration des lieux ne facilite guère les manœuvres : « On peut trouver que l'espace de stationnement qui nous reste est vaste, mais il n'est pas du tout pratique, surtout avec les deux poteaux de l'ancienne station. Ce mur nous empêche de travailler correctement » lance Yohann Klopfenstein.

De l'autre côté des gabions se trouve son voisin, Eric Bernard, gérant du garage Peugeot de l'Allaine. Ce n'est pas lui, mais leur propriétaire commun qui a fait installer cette séparation. Toutefois, le garagiste ne fait pas semblant de le regretter : « Ça fait un an qu'on la réclame au propriétaire. La construction de ce mur était d'ailleurs prévue dès avril 2017, avant même l'ouverture de la boulangerie précédente qui n'a fonctionné que quinze jours. Pour nous, ce n'était plus possible. Les gens entraient par le terrain de la boulangerie en venant de Grandvillars, arrêtaient leur voiture n'importe où, n'importe comment et repartaient ensuite par la partie garage en direction de Bourogne. Il y a eu sept accrochages ici, heureusement sans aucun blessé. Jusqu'au jour où un piéton sera renversé ».

Et son épouse de tempérer : « On passe pour les méchants dans l'histoire, mais nous, on veut que tout le monde travaille ».

Pas question toutefois pour eux d'autoriser un couloir de passage et de stationnement sur leur terrain comme le leur demande le voisin.

Ce dernier devra donc se contenter de ses propres solutions de stationnement. Il pourra aussi proposer à son personnel et ses clients de se garer sur le parking public tout neuf, de l'autre côté de la départementale, à guère plus de 50 mètres de la boulangerie.

« Pour nous, ce n'était plus possible, les gens se garaient n'importe où. »

Eric Bernard Garagiste

18/05/2018



Le mur de la discorde

MORVILLARS

Le garagiste et le boulanger-pâtissier sont désormais séparés par un mur, qui crée la polémique. Photo Lionel VADAM

> PAGE 12

Le mur de la discorde

18/05/2018



Marion et Yohann Klopfenstein devant leur boulangerie.

Le long de la RD 19, deux commerçants, un garagiste et un boulanger-pâtissier, sont désormais séparés par un mur qui crée la polémique. Explications.

Ce n'est pas le mur de la honte, n'exagérons rien. Mais l'apparition lundi d'une solide clôture en gabions remplis de grosses pierres n'a pas fait plaisir à Yohann et Marion Klopfenstein, qui exploitent une boulangerie-pâtisserie à Morvillars, dans une ancienne station-service le long de la RD 19. « Vous vous rendez compte, nos clients ont maintenant beaucoup

de difficultés à se garer et à ressortir pour reprendre la route. Le midi, c'est particulièrement gênant, qu'est-ce que ça va être dimanche matin, quand nous avons 300 clients ! ».

« Ce mur nous empêche de travailler correctement »

Car la configuration des lieux ne facilite guère les manœuvres : « On peut trouver que l'espace de stationnement qui nous reste est vaste, mais il n'est pas du tout pratique, surtout avec les deux poteaux de l'ancienne station. Ce mur nous empêche de travailler correctement » lance Yohann Klopfenstein.



De l'autre côté du mur, le garagiste, Eric Bernard. Photos Lionel VADAM

De l'autre côté des jolions se trouve son voisin, Eric Bernard, gérant du garage Peugeot de l'Alain. Ce n'est pas lui, mais leur propriétaire commun qui a fait installer cette séparation. Toutefois, le garagiste ne fait pas semblant de le regretter : « Ça fait un an qu'on la réclame au propriétaire. La construction de ce mur était d'ailleurs prévue dès avril 2017, avant même l'ouverture de la boulangerie précédente qui n'a fonctionné que quinze jours. Pour nous, ce n'était plus possible. Les gens entrèrent par le terrain de la boulangerie en venant de Grandvillars, arrêtaient leur voiture n'importe où, n'im-

porte comment et repartaient ensuite par la porte garage en direction de Bourgoine. Il y a eu sept accrochages ici, heureusement sans aucun blessé. Jusqu'au jour où un piéton sera renversé ».

Et son épouse de tempérer : « On passe pour les méchants dans l'histoire, mais nous, on veut que tout le monde travaille ».

Pas question toutefois pour eux d'autoriser un couloir de passage et de stationnement sur leur terrain comme le leur demande le voisin.

Ce dernier devra donc se contenter de ses propres solutions de stationnement. Il pourra aussi

proposer à son personnel et ses clients de se garer sur le parking public tout neuf, de l'autre côté de la départementale, à guère plus de 50 mètres de la boulangerie.

Didier PLANADEVALL

« Pour nous, ce n'était plus possible, les gens se garagent n'importe où. »
Eric Bernard Garagiste

Vernissage de « Les déchets quels enjeux » (23/05/2018)



Devant une centaine de parents, Aberamane-Dillah Djékodjim, principal du collège Lucie-Aubrac, a inauguré jeudi l'exposition « Les déchets, quels enjeux ? ». Après avoir félicité les deux sculpteurs plasticiens Denis Lucaselli et Eric Bernaud, les professeurs et les enfants pour leur travail, le principal a souligné que le collège s'efforçait de travailler sur le développement durable et d'inculquer aux enfants leur devoir de citoyen et le respect de la nature. Isabelle Brizard, professeur de musique, a fait interpréter aux élèves deux chansons puis les personnes présentes ont pu admirer le travail des élèves

Circulation perturbée sur le pont (24/05/2018)



Pendant encore quelques jours, pour se rendre au centre de Morvillars, la circulation des piétons et des automobilistes sera perturbée par la finition de la pose des barrières métalliques sur le deuxième côté du pont enjambant l'Allaine par l'entreprise Richert de Phastatt

Médailles à la marbrerie funéraire Ernvein (27/05/2018)



Les médaillés d'honneur de gauche à droite : Hervé Malbe, Sylviane Crette, Jean-François Gotti, Serge Henry, Françoise Ravey, maire de Morvillars et Patrice Saint-Dizier.

Quatre médailles d'honneur du travail (35 ans) ont été remises vendredi à Hervé Malbe (directeur de marque), Sylviane Crette (conseillère financière), Serge Henry (marbrier) et Jean François Gotti (marbrier), membres du personnel de l'entreprise OGF pompes funèbres et marbrerie Ernvein par Patrice Saint-Dizier, directeur du secteur régional Alsace-Franche Comté et Françoise Ravey, maire.

Patrice Saint-Dizier a ensuite reçu avec un petit pincement au cœur une médaille d'honneur du travail des mains d'Hervé Malbe.

Médaillé, Jean-François Gotti fêtait par la même occasion son départ en retraite. Il a reçu en cadeau, de la part de tous ses collègues, un salon de jardin.

Portes ouvertes samedi à la médiathèque (28/05/2018)

Laurent Duval, référent jeunes, agent d'animation



Vous avez été chargé par la mairie d'organiser une journée portes-ouvertes à la médiathèque samedi 2 juin. Pourquoi cette journée ?

« Nous voulons montrer aux jeunes et aux autres personnes de la commune et des environs le fonctionnement de la médiathèque, ses structures, ses animations et les différentes activités que l'on peut pratiquer. Précisons qu'en dehors de la médiathèque une cabane à livres a été installée à côté de la mairie pour consulter ou échanger des ouvrages. »

Quel est le programme ?

« De 10 h à 11 h 30, les enfants de 11 à 17 ans, avec l'aide de l'Espace Gantner de Bourogne, seront initiés à la prise de photos et à la réalisation d'une vidéo qui sera diffusée. De 10 h à 16 h 30, pour tout public, l'association Scrap de la Fontaine propose un atelier de scrapbooking. De 13 h 30 à 15 h, jeunes et adultes sont invités à une dictée ludique avec Bertrand Baumeister (concepteur, rédacteur et graphiste). De 15 h à 16 h 30, pour jeunes et adultes, toujours avec Bertrand Baumeister, est proposé un atelier d'écriture récréative. Pour terminer, de 17 h à 18 h, apéro concert avec de la musique folk par le groupe Woodleaf. »

Renseignements et inscriptions en mairie au 03 84 27 80 36 ou mediatheque@morvillars.fr

Classique et jazz - Les Tourelles, version festival (29/05/2018)

Après 10 ans de concerts classiques pour faire découvrir de jeunes talents internationaux, le « château des Tourelles » s'essaie à un nouveau format : un festival de trois jours.



Pour cette fois-ci, quatre concerts classiques sont prévus, contre un de jazz. Un impératif imposé par la difficulté de sonorisation que posent les batteries des formations jazz. Avec une scène extérieure, les organisateurs Olivia Gay et Thierry Maillard espèrent en accueillir plus l'an prochain. Photo Christian LEMONTEY

Entre le Fimu en mai et les Eurockéennes en juillet, un nouveau festival vient enrichir l'offre musicale du Territoire de Belfort. Morvillars accueillera à partir de ce mois-ci et tous les ans, le festival des Tourelles.

Le manoir s'est fait un nom dans le monde du classique en organisant depuis près de dix ans des concerts dans ses salons. Pour faire découvrir Olivia Gay, fille de la famille, devenue violoncelliste professionnelle, et pour présenter nombre d'autres jeunes musiciens prometteurs du monde de la musique classique.

Dès 2018, un festival annuel remplacera les quelques concerts étalés sur l'année du « salon de musique ». Aux commandes, Olivia Gay, directrice artistique de la partie classique et Thierry Maillard, pianiste, pour une programmation qui ira aussi piocher dans un répertoire jazz.

« Remplir la salle pour un concert, nous savons faire. Remplir tout un week-end de concerts, c'est un défi », explique Sabine Gay, organisatrice du festival. Celle qui habite au quotidien la demeure morvellaise est donc partie à la recherche de partenaires. Chez les entrepreneurs de la région, mais aussi ailleurs. C'est ainsi que le festival des Tourelles s'est retrouvé inclus dans la programmation du festival musical des grands crus de Bourgogne-Franche-Comté. « Il regroupait cinq festivals en Bourgogne, mais depuis la création de la grande région, les organisateurs étaient à la recherche d'un festival en Franche-Comté qui correspondait à leur vision des choses », explique Sabine Gay. C'est chose faite.

On trouvera donc des dégustations de grands crus de Bourgogne et de Franche-Comté à la fin de certains concerts. « Et de grands fromages, puisqu'en Franche-Comté, c'est difficile de faire sans lorsqu'on veut mettre en avant la gastronomie », précise Olivia Gay.

Pour ce premier essai, 250 personnes par concert sont attendues du 22 au 24 juin. Le 9 juin, une soirée supplémentaire sera organisée en collaboration avec l'association belfortaine les Bons Enfants, qui œuvre pour le bien-être des résidents du pôle gériatrique Claude Pompidou. « Cela fait des années que nous travaillons ensemble », affirme la présidente des bénévoles de l'association, Parvin Cerf. Les Bons Enfants gèreront la première soirée de concert, et repartiront avec les bénéfices. Au programme : un spectacle musical sur Chopin.

Dans une démarche d'ouverture, les organisateurs assurent que les artistes feront preuve de pédagogie en présentant les œuvres et leur interprétation, et en discutant à l'issue des concerts avec le public. Ils ont aussi tenu à limiter le prix des places (20 € ou 60 € pour le pass 3 jours) pour permettre au plus grand nombre de découvrir la musique classique dans de belles conditions.

Soirée solidaire le 9 juin à 20 h 30 aux Tourelles, Morvillars. Entrée 15 €. Le reste du festival se tiendra du 22 au 24 juin. Programme et réservations sur www.festivaldestourelles.com.

Aleth ARRIAS

Un partenariat avec la Suisse

Puisqu'ils voient les choses en grand, et surtout, dans le temps, les organisateurs du festival des Tourelles se sont alliés à leurs voisins suisses. Et notamment l'association Crescendo qui organise les festivals Piano à Porrentruy (en avril, 6e édition en 2018) et Piano à Saint-Ursanne (15e édition, du 1 au 12 août). Pour le moment, l'échange a consisté à partager leurs canaux de communication, mais dès l'an prochain, les festivals helvètes et français s'échangeront des artistes de leurs programmations respectives.

Les Tourelles, version festival



Pour cette fois-ci, quatre concerts classiques sont prévus, contre un de jazz. Un impératif imposé par la difficulté de sonorisation que posent les batteries des formations jazz. Avec une scène extérieure, les organisateurs Olivia Gay et Thierry Maillard espèrent en accueillir plus l'an prochain. Photo Christian LEMONTEY

Après dix ans de concerts classiques pour faire découvrir de jeunes talents internationaux, le « château des Tourelles » s'essaye à un nouveau format : un festival de trois jours.

Entre le Fimé en mai et les Eurockéennes en juillet, un nouveau festival vient enrichir l'offre musicale du Territoire de Belfort. Morvillars accueillera à partir de ce mois de juin et tous les ans, le festival des Tourelles.

Le moisoir s'est fait un nom dans le monde du classique en organisant depuis près de dix ans des concerts dans ses salons. Pour faire découvrir Olivia Gay, fille de la famille, devenue violoncelliste professionnelle, et pour présenter nombre d'autres jeunes musiciens prometteurs du monde de la musique classique.

Dès 2018, un festival annuel remplacera les quelques concerts étalés sur l'année du « salon de musique ». Aux commandes, Olivia Gay, directrice artistique de la partie classique et Thierry Maillard, pianiste, pour une programmation

qui ira aussi piocher dans un répertoire jazz.

« Remplir la salle pour un concert, nous savons faire. Remplir tout un week-end de concerts, c'est un défi », explique Sabine Gay, organisatrice du festival. Celle qui habite au quotidien la demeure morvillaise est donc partie à la recherche de partenaires. Chez les entrepreneurs de la région, mais aussi ailleurs. C'est ainsi que le festival des Tourelles s'est retrouvé inclus dans la programmation du festival musical des grands crus de Bourgogne-Franche-comté. « Il regroupait cinq festivals en Bourgogne, mais depuis

la création de la grande Région, les organisateurs étaient à la recherche d'un festival en Franche-Comté qui correspondait à leur vision des choses », explique Sabine Gay. C'est chose faite.

On trouve donc des dégustations de grands crus de Bourgogne et de Franche-Comté à la fin de certains concerts. « Et de grands fromages puisqu'en Franche-Comté, c'est difficile de faire sans lorsqu'on veut mettre en avant la gastronomie », précise Olivia Gay.

Pour ce premier essai, 250 personnes par concert sont attendues du 22 au 24 juin. Le 9 juin, une soirée supplémentaire sera organi-

sée en collaboration avec l'association belfortaine les Bons Enfants, qui œuvre pour le bien-être des résidents du pôle gérontologique Claude Pompidou. « Cela fait des années que nous travaillons ensemble », affirme la présidente des bénévoles de l'association, Parvina Cerf. Les Bons Enfants gèreront la première soirée de concert, et partageront avec les bénéficiaires. Au programme : un spectacle musical sur Chopin.

Dans une démarche d'ouverture, les organisateurs assurent que les artistes feront preuve de pédagogie en présentant les œuvres et leur interprétation, et en discutant à l'issue des concerts avec le public. Ils ont aussi tenu à limiter le prix des places (20 € ou 60 € pour le pass 3 jours) pour permettre au plus grand nombre de découvrir la musique classique dans de belles conditions.

Aleth ARRIAS

Un partenariat avec la Suisse

Puisqu'ils voient les choses en grand, et surtout, dans le temps, les organisateurs du festival des Tourelles se sont alliés à leurs voisins suisses. Et notamment l'association Crescendo qui organise les festivals Piano à Porrentruy (en avril, 6^e édition en 2018) et Piano à Saint-Ursanne (15^e édition, du 1 au 12 août). Pour le moment, l'échange a consisté à partager leurs canaux de communication, mais dès l'an prochain, les festivals helvétiques et français s'échangeront des artistes de leurs programmations respectives.

► Soirée solidaire le 9 juin à 20 h 30 aux Tourelles, Morvillars. Entrée : 15 €. Le reste du festival se tiendra du 22 au 24 juin. Programme et réservations sur www.festivaldestourelles.com.

Inscrire le patrimoine dans la modernité (30/05/2018)

La présentation du projet global d'aménagement du territoire de Morvillars et de la région franco-suisse a eu lieu lundi. L'engagement de Christophe Viellard, l'ancien président de la CCI 90, absent des débats, a été salué.



Entourée par Florian Bouquet et Daniel Jakubzak, la maire de Morvillars Françoise Ravey a détaillé les contours du projet. Photo Christian LEMONTEY

S'inscrire dans le présent sans oublier le passé. Mais aussi convoquer l'avenir. Réaffirmer l'identité d'un territoire. À Morvillars, le projet de réaménagement de la commune s'inscrit dans le temps. Lundi dernier, une présentation de ce projet qui mêlera investisseurs publics et privés (autour de Christophe Viellard) et qui impactera, au-delà de Morvillars, aussi la région franco-suisse, a eu lieu au château communal. « Je sens la volonté d'une petite commune du département de vouloir créer un lien entre le canton du Jura et le Territoire de Belfort » a confirmé Florian Bouquet le président du conseil départemental.

Et ce lien, forcément, ne pouvait pas se tisser ailleurs qu'autour de son écrin : le château de Morvillars. Sa requalification se fera sous deux formes : le réaménagement des abords et un projet immobilier. Ce dernier, destiné aux entreprises, permettra notamment, par l'aménagement d'une salle de conférence de 70-80 personnes, l'accueil d'un club ouvert aux dirigeants d'entreprises baptisé « Le cercle des villes jumelles ». Un tel réaménagement ne se faisant pas sans difficulté, les porteurs du projet ont fait appel à une architecte expérimentée pour le mettre aux normes de sécurité et bien configurer les espaces.

« Améliorer les points stratégiques »

« C'est difficile d'aménager des chambres d'hôtel dans le château » a rappelé Mireille Kuentz de l'agence d'architectes du même nom. « Donc j'ai étudié la faisabilité d'un hôtel dans les haras, qui compterait quinze chambres et des logements un peu plus tard dans le temps. » Par contre, la création de bureaux de 20 à 30 m² peut être largement envisagée. « On se cale sur une structure existante » termine Mireille Kuentz. « Donc les coûts sont maîtrisés. » Tout comme l'évolution du projet dans le temps. Car il s'inscrit largement au-delà de la commune. « Il s'inscrit dans le cadre du réaménagement de la ligne Belfort-Delle qui a coûté plus de 200 M€ » poursuit Françoise Ravey, maire de la commune. « Il nous est impossible de la voir traverser une zone où il n'y a rien. Il faut améliorer des points stratégiques. »

Au-delà de l'emblématique château, les réflexions autour de la maison des associations et de la médiathèque, de la nécropole et du parking, sans oublier le cas de l'Odysée du cirque ni celui du gymnase, ont été évoquées.

Alexandre ARBEY

Trouver des usagers nouveaux pour le château (30/05/2018)

Questions à : Gaël Noblanc Architecte aux Bâtiments de France

Quelle a été votre mission sur ce projet de Morvillars ?

« J'ai eu une mission, ponctuelle, de conseil. Je n'ai pas produit de rapport mais j'ai donné un avis extérieur toujours motivé par le maintien de l'extrême qualité des bâtiments. »

En quoi ce projet est-il intéressant pour le professionnel que vous êtes ?

« Ce qui est particulier c'est de travailler sur un château du XIXe siècle qui a une identité industrielle. L'idée est de voir, comment dans le cadre du PLU (Plan local d'urbanisme), on retire une richesse de la présence de ce château, de voir comment la restructuration du centre-ville peut s'articuler autour de la présence du château. Ce que je peux vous dire c'est que la réflexion va dans le bon sens car on évite une destruction et un abandon. Le projet de réhabilitation mené avec l'architecte Mireille Kuentz est bon. Elle propose un aménagement qui s'intègre dans les cloisonnements actuels. Elle ne touche pas aux murs porteurs. Elle tire profit du bâtiment et son projet s'insère avec beaucoup de sensibilité dans le bâti existant. »

Que faut-il faire pour accélérer le projet désormais ?

« Nous sommes dans une phase de réflexion mais nous voyons bien que le projet évolue dans le bon sens. Cette réunion a confirmé ce dont nous n'avons jamais douté : ce projet est viable. Il faut désormais s'assurer que les partenaires s'engagent véritablement dedans, qu'ils conservent intacte cette volonté de s'investir. Et que les investisseurs soient séduits : il y a un travail à mener autour de la recherche de partenaires. Il est nécessaire de trouver de futurs usagers qui occuperont le château. »

Non au train fantôme

À l'occasion de la réunion de lundi, Françoise Ravey la maire de la commune ne pouvait pas passer à côté de l'affaire. Un avant-projet, dans le cadre de la ligne Belfort-Delle, mentionne que parmi les 16 trains qui fonctionneront (6 français et 10 suisses), aucun ne s'arrêtera à Morvillars. Un non-sens qui obligera les frontaliers à aller prendre le train ailleurs. Et qui risque de transformer la ligne en un train fantôme.

« 8,6 C'est le coût, en millions d'euros, du projet d'aménagement de Morvillars présenté lundi »

MORVILLARS Projet d'aménagement 30/05/2018

Inscrire le patrimoine dans la modernité

La présentation du projet global d'aménagement du territoire de Morvillars et de la région franco-suisse a eu lieu lundi. L'engagement de Christophe Viellard, l'ancien président de la CCI 90, absent des débats, a été salué.

S'inscrire dans le présent sans oublier le passé. Mais aussi convoquer l'avenir. Réaffirmer l'identité d'un territoire. À Morvillars, le projet de réaménagement de la commune s'inscrit dans le temps. Lundi dernier, une présentation de ce projet qui mêlera investisseurs publics et privés (autour de Christophe Viellard) et qui impactera, au-delà de Morvillars, aussi la région franco-suisse, a eu lieu à la mairie. « Je sens la volonté d'une petite commune du département de vouloir créer un lien entre le canton du Jura et le Territoire de Belfort » a confirmé Florian Bouquet le président du conseil départemental.

Et ce lien, forcément, ne pouvait pas se tisser ailleurs qu'autour de son écrivain : le château de Morvillars. Sa requalification se fera sous deux formes : le réaménagement des abords et un projet immobilier. Ce dernier, destiné aux entreprises, permettra notamment, par l'aménagement d'une salle de conférence de 70-80 personnes, l'accueil d'un club ouvert aux dirigeants d'entreprises baptisé « Le cercle des villes jumelles ». Un tel réaménagement ne se faisant pas sans difficulté, les porteurs



du projet ont fait appel à une architecte expérimentée pour le mettre aux normes de sécurité et bien configurer les espaces.

« Améliorer les points stratégiques »

« C'est difficile d'aménager des chambres d'hôtel dans le château » a rappelé Mireille Kuentz de l'agence d'architectes du même nom. « Donc j'ai étudié la faisabilité d'un hôtel dans les harnis, qui comportent quinze chambres et des logements un peu plus tard dans le temps. » Par contre, la création de bureaux de 20 à 30 m² peut être largement envisagée. « On se cale sur une structure existante » termine Mireille Kuentz. « Donc les coûts sont maîtrisés. » Tout comme l'évolution du projet dans le temps. Car il s'inscrit largement au-delà de la commune. « Il s'inscrit dans le cadre du réaménagement de la ligne Belfort-Delle qui a coûté plus de 200 M€ » poursuit Françoise Ravey, maire de la commune. « Il nous est impossible de la voir traverser une zone où il n'y a rien. Il faut améliorer des points stratégiques. »

Au-delà de l'emblématique château, les réflexions autour de la maison des associations et de la médiathèque, de la nécropole et du parking, sans oublier le cas de l'Odyssée du cirque ni celui du gymnase, ont été évoqués.

Alexandre ARBEY

8,6 C'est le coût, en millions d'euros, du projet d'aménagement de Morvillars présenté lundi.

Questions à ?

Gué Noblanc
Architecte aux Bâtiments de France

« Trouver des usagers nouveaux pour le château »

Quelle a été votre mission sur ce projet de Morvillars ?

« J'ai eu une mission, ponctuelle, de conseil. Je n'ai pas produit de rapport mais j'ai donné un avis extérieur toujours motivé par le maintien de l'extrême qualité des bâtiments. »

En quoi ce projet est-il intéressant pour le professionnel que vous êtes ?

« Ce qui est particulier c'est de travailler sur un château du XIX^e siècle qui a une identité industrielle. L'idée est de voir, comment dans le cadre du PLU (Plan local d'urbanisme), on retire une richesse de la présence de ce château, de voir comment la restructuration du centre-ville peut s'articuler autour de la présence du château. Ce que je peux vous dire c'est que la réflexion va dans le bon sens car on évite une destruction et un abandon. Le projet de réhabilitation mené avec l'architecte Mireille Kuentz est bon. Elle propose un aménagement qui s'intègre dans les cloisonnements actuels. Elle ne touche pas aux murs porteurs. Elle tire profit du bâtiment et son projet s'inscrit avec beaucoup de sensibilité dans le bâti existant. »

Que faut-il faire pour accélérer le projet désormais ?

« Nous sommes dans une phase de réflexion mais nous voyons bien que le projet évolue dans le bon sens. Cette réunion a confirmé ce dont nous n'avons jamais douté : ce projet est viable, il faut désormais s'assurer que les partenaires s'engagent véritablement dedans, qu'ils conservent intacte cette volonté de s'investir. Et que les investisseurs soient séduits : il y a un travail à mener autour de la recherche de partenaires. Il est nécessaire de trouver de futurs usagers qui occuperont le château. »

« Pédalons vers le collège » (31/05/2018)



Samir Meddour (CPE) et Marie-Claude Lepera (professeur de SVT), responsables de l'opération.

A l'initiative de Samir Meddour (CPE), Marie-Claude Lepera (professeur de SVT, Carine Courpasson (professeur d'EPS et des élèves du CVC (conseil de vie collégienne) le collège Lucie-Aubrac organise, dans le cadre de la semaine nationale de la marche et du vélo, une action intitulée « La semaine à vélo » du lundi 4 au vendredi 8 juin.

Cette opération ouverte à tous les élèves et les adultes du collège a pour objectif de valoriser les bienfaits de l'usage du vélo et de la marche pour la santé et l'environnement. Cette opération a également pour but de faire en sorte que l'élève devienne « citoyen responsable de sa mobilité ». Chaque participant aura une carte signalétique, avec l'indication de la distance en kilomètres du domicile au collège, qu'il devra présenter chaque matin au surveillant devant le portail pour la tamponner et valider son trajet. Les élèves qui auront effectué le plus grand nombre de kilomètres se verront attribuer une récompense. Les élèves intéressés par cette action devront venir s'inscrire au bureau de la vie scolaire au plus tard ce jeudi 31 mai.